

**CHAMPIONNATS D'EUROPE OFF-ROAD RUNNING
EL PASO (ESP/LA PALMA) – 01-03 JUILLET 2022**

1. Uphill mountain race (01/07) : 8.95km

Le premier homme et la première femme belge à la Montée du Grand Ballon seront sélectionnés, à condition d'être classés dans les 3 premiers au classement général, par sexe.

- Montée du Grand Ballon :
Willer-Sur-Thur (FRA/Alsace)
Dimanche 29 mai 2022
14 km + de 1200m de dénivelé positif

2. Trail race (02/07) : 47.4km

Le premier homme et la première femme belge aux Championnats de Belgique de Trail classique seront sélectionnés, à condition d'être classés dans les 3 premiers au classement général, par sexe.

- Championnats de Belgique de Trail :
Aywaille
Samedi 4 juin 2022

3. Up&Down mountain race (03/07) : 18km

Le premier homme et la première femme belge aux Championnats de Belgique de Course en Montagne seront sélectionnés, à condition d'être classés dans les 3 premiers au classement général, par sexe.

- Championnats de Belgique de Course en Montagne :
Malmédy
Samedi 9 avril 2022

Critères généraux communs à toutes sélections

Il est précisé que seuls les athlètes habilités à représenter la LRBA dans des compétitions internationales, selon les critères établis par les règles des compétitions de WORLD ATHLETICS, peuvent prétendre à une sélection en équipe nationale.

L'athlète se doit d'être licencié à la LRBA lors de la réalisation du critère de sélection. À défaut, la performance réalisée ne sera pas prise en compte.

Un athlète ayant réalisé les critères de sélection pourra ne pas être proposé à la sélection en fonction de différents critères qui seront examinés, notamment l'existence d'une blessure connue à la date de la sélection, d'une altération de l'état de santé ou de l'état de forme physique, ou toute autre raison, notamment disciplinaire ou éthique.

La Commission de sélection a également la possibilité de retirer un athlète de la sélection pour tout motif, notamment ceux évoqués ci-dessus.

La commission de sélection se réserve le droit de ne pas remplacer un(e) athlète sélectionné(e) ou athlète qui déclare forfait pour les Championnats d'Europe Off-Road Running.

Etat de forme

Le cas échéant, la commission de sélection pourra demander à l'athlète concerné d'effectuer un test, lors d'une compétition ou d'un entraînement, avant la date de la sélection définitive.

En cas de non-réalisation du test ou de niveau sportif insuffisant, la commission de sélection pourra s'abstenir de sélectionner l'athlète et/ou l'équipe concerné(e) aux championnats en question.

Dans des cas particuliers, y compris des cas non couverts par les critères de sélection, la commission de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes qui n'ont pas satisfait aux critères de sélection de la LRBA.

